

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

N°2024/01

Objet de la délibération :

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES,
SOLIDARITE, FESTIVITES, AFFAIRES
GENERALES

**FINANCES - Vote du Débat d'Orientations
Budgétaires (DOB) sur la base du Rapport
d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024.**

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de sa transmission en
Préfecture, le

08/02/2024
Et de sa publication, le

08/02/2024

le Maire,


Jérôme LOPEZ

VOTE :

- Votants : 27**
- Pour : 27**
- Contre : 0**
- Abstentions : 0**
- VOTE A L'UNANIMITE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT MATHIEU DE TREVIERS**

1^{er} février 2024

L'An Deux Mille vingt quatre

et le quinzième jour du mois de février à 19h00

à Saint Mathieu de Trévières le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le **vingt-six janvier** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Jérôme LOPEZ, Maire.**

Membres présents :

M. Jérôme LOPEZ, Maire.

Mme Patricia COSTERASTE, Mme Christine OUDOM, M. Patrick COMBERNOUX, Mme Palma PERRONE VASSALO, Mme Gwendoline ATTIA DESJOUIS, M. Stéphane GOULLIER, Adjoint au Maire.

M. Antoine FLORIS, M. Alain GIBAUD, Mme Marguerite BERARD, M. Thibaud LE NEUDER, Mme Vanessa DURIEUX, M. Rémi GERBAUD, Mme Kelly BEST, M. Nicolas GASTAL, M. Lionel TROCELLIER, Mme Magalie BARTHEZ, Mme Bernadette MURATET, M. Gilbert COMBETTES, Mme Cécile COMELLI, M. Erwan BERNARD, Conseillers Municipaux

Membres représentés :

M. Jean-Marc SOUCHE donne pouvoir à M. Patrick COMBERNOUX ;

M. Luc MOREAU donne pouvoir à M. Stéphane GOULLIER ;

Mme Géraldine LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GIBAUD ;

M. Thibaut MARTINEZ donne pouvoir à M. Erwan BERNARD ;

Mme Isabelle POULAIN donne pouvoir à Mme Magalie BARTHEZ ;

M. Boris AZAM donne pouvoir à M. Lionel TROCELLIER.

Secrétaire de séance :

M. Thibaud LE NEUDER.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il s'appuie sur le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) et donne lieu à un vote. Le ROB est annexé à la présente délibération.

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal en date du 15 octobre 2020 et notamment son article 21,

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- **de prendre** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2024 ;
- **de prendre** acte de l'existence du Rapport d'Orientations Budgétaires ci-annexé sur la base duquel se tient le Débat d'Orientations Budgétaires.

**Après en avoir délibéré et procédé au vote,
Le conseil municipal,**

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception en préfecture : 08/02/2024

Publié sur le site internet
de la commune le 9/1/2024

**DECIDE
A L'UNANIMITE**

- **de prendre** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2024 ;
- **de prendre** acte de l'existence du Rapport d'Orientations Budgétaires ci-annexé sur la base duquel se tient le Débat d'Orientations Budgétaires.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus, pour extrait conforme.

Le Maire
% Certifie tout sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
% Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de
deux mois à compter de la présente notification,
sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

Le Maire,

Jérôme LOPEZ.




RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1ER FÉVRIER 2024

SOMMAIRE

Préambule

Dispositions du projet de loi de finances pour 2024

Contexte local

- La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- La Commune de Saint Mathieu de Trévières

Bilan financier provisoire de l'exécution du budget communal 2023

Orientations budgétaires 2024

- Introduction
- Le fonctionnement
- L'investissement

Capacité d'autofinancement

La dette

Conclusion



PRÉAMBULE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

La tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est prévue par l'article L-2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Débat d'Orientations Budgétaires doit :

- avoir lieu dans un délai de deux mois avant l'examen du budget primitif
- faire l'objet d'un rapport présenté en Conseil municipal sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette
- donner lieu à un débat au Conseil municipal
- donner lieu à un prendre acte par une délibération spécifique

LE DÉBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES
une étape essentielle de la vie
démocratique de notre collectivité

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2024

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

PRÉVISIONS MACRO-ECONOMIQUES 2024

- Estimation de la croissance : +1,4%
- Estimation du taux d'inflation : +2,6%
- Estimation du déficit public en % du Produit Intérieur Brut : 4,4%
- Estimation du taux de chômage : 7,9%

DETTE PUBLIQUE : 111,9% du PIB

Fin septembre 2023, l'encours de dette publique était de 2,4 milliards d'euros.

La part de l'endettement des collectivités locales au 2^{ème} trimestre 2023 est de 230 milliards d'euros, soit 8,2% de l'ensemble de la dette publique.

LES CONCOURS FINANCIERS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

- Fixation de la DGF à 27,1 milliards € (+ 222,5 millions € par rapport à 2023 pour financer la croissance des dotations de péréquation)
- Le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) voit les dépenses d'aménagement de terrain réintégrées dans l'assiette. En augmentation pour l'année 2024 (+250 millions d'euros)
- Renforcement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires
- La rénovation écologique des écoles est encouragée par le Fonds qui bénéficie d'une rallonge de 500 millions d'euros
- La Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) peut être instaurée par une commune non concernée par la Taxe sur les Logements Vacants (TLV) qui s'applique dans les communes où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements

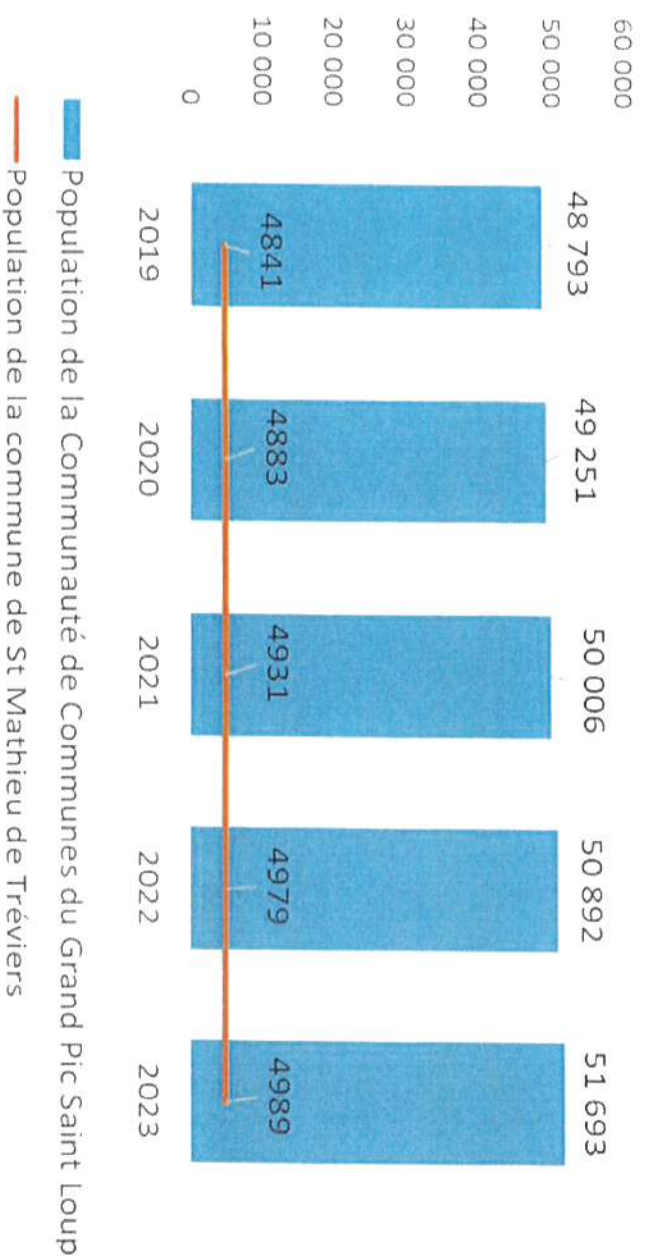
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



CONTEXTE LOCAL

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

ÉVOLUTION DE LA POPULATION CCGPSL / COMMUNE



- La population communale a augmenté de 3% sur cette période, celle de la communauté de communes de près de 6%.

LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU GRAND PIC
SAINT LOUP

36 communes

51 693 habitants en 2023

DES SERVICES MUTUALISÉS ET DES AIDES AUX COMMUNES

La commune a souscrit à des services mutualisés par la Communauté de Communes

- Service relatif aux actes notariés et prestation de conseil
- Service d'assistance juridique
- Observatoire fiscal
- Mise à disposition des logiciels SIG (système d'information géographique)
- Dématérialisation des actes vers la Sous-Préfecture
- Prêt de matériel

La commune gère l'aire d'accueil des gens du voyage pour le compte de la Communauté de Communes. Elle a été fermée pour travaux d'agrandissement d'août 2023 à février 2024.

L'intercommunalité aide les communes :

- 30 K€ maximum par an pour de l'investissement (fonds de concours)
- Financement du transport des élèves des écoles pour les cycles de natation

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VERS LES USAGERS

La communauté de communes est présente au quotidien pour les Tréviésois et prend en charge, par exemple, de ses compétences

- La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers. La gestion de la déchèterie
- L'eau et l'assainissement collectif et non collectif
- Le fonctionnement de la piscine
- La téléalarme pour les personnes isolées
- L'entretien du cours d'eau « Le Terrieu » au titre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)
- Le RISE et l'espace numérique de travail pour l'insertion professionnelle
- Des subventions aux associations qui organisent des manifestations à dimension intercommunale
- L'ALSH 0 – 3 ans « Les Loulous du Pic »
- La zone d'activités des Avants

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 06/02/2024
Date de réception préfecture : 06/02/2024

DES COMPÉTENCES COMMUNALES AU SERVICE DES TRÉVIÉSOIS

La clause générale de compétence accordée aux communes une capacité étendue. Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants :

- Gestion des écoles et des services péri et extra scolaires
- Propreté des espaces publics et entretien de la voirie urbaine
- Gestion des équipements culturels et sportifs
- Sécurité et prévention publique
- Action sociale
- Elaboration des documents réglementaires d'urbanisme
- Etat civil et cimetières
- Logement

LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

Un environnement préservé
Une urbanisation inférieure à 10%
du territoire
Une évolution démographique
maîtrisée

UN CHAMP D'INTERVENTION QUI VA BIEN PLUS LOIN QUE LES SIMPLES COMPÉTENCES RÉGLEMENTAIRES

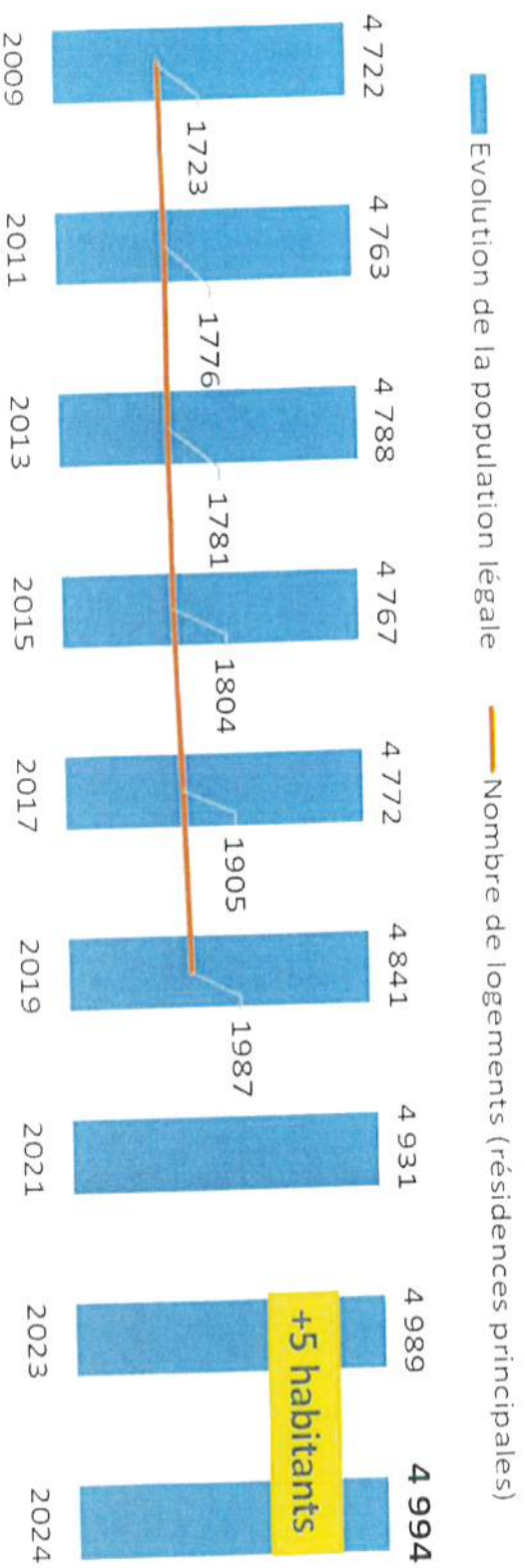
- Actions en matière d'environnement et de transition écologique
- Soutien au monde associatif
- Actions en faveur de la jeunesse à travers le sport, la culture et les festivités
- Promotion et défense des principes de solidarité intergénérationnelle
- Préservation du patrimoine
- Animation du tissu économique local

LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TRÉVIERIS

Le premier échelon de proximité
La commune comme maillon
essentiel en matière de lien social
Garant du bien vivre ensemble

LA DÉMOGRAPHIE DE LA COMMUNE EST STABLE

Evolution de la population

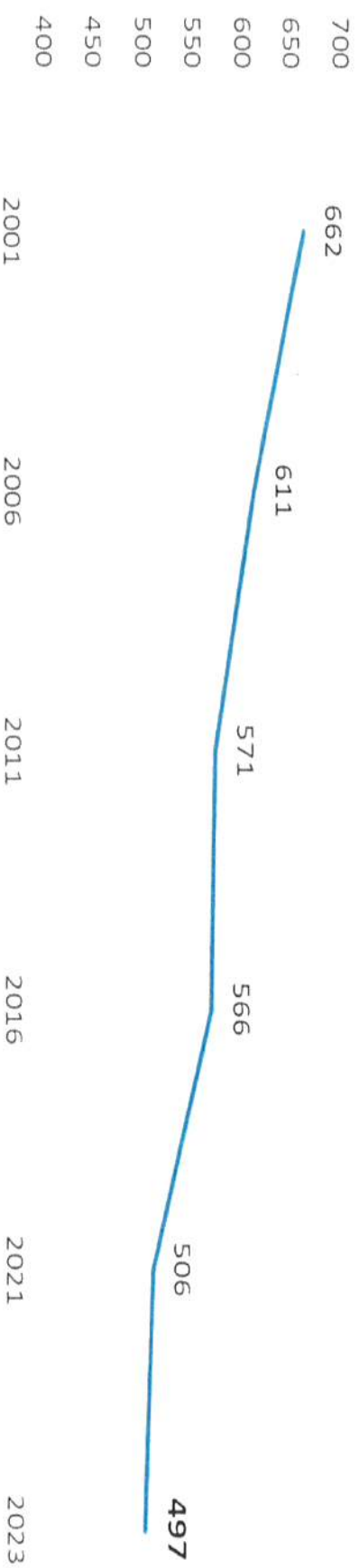


- Il y a 2 098 logements sur la commune en 2020 et 4 883 habitants
- De 2009 à 2020 la population a augmenté de 161 habitants, quand sur la même période le nombre de logements a augmenté de 375, l'écart correspond au besoin créé par le **desserrement des familles**

LES EFFECTIFS SCOLAIRES

L'augmentation du nombre de logements et de la population n'est pas corrélée aux effectifs scolaires qui continuent de diminuer.

Evolution des effectifs scolaires



A la rentrée 2023

7 classes, 165 élèves à l'école maternelle,
13 classes, 332 élèves à l'école élémentaire



BILAN FINANCIER PROVISOIRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET 2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

RÉSULTAT PROVISOIRE 2023

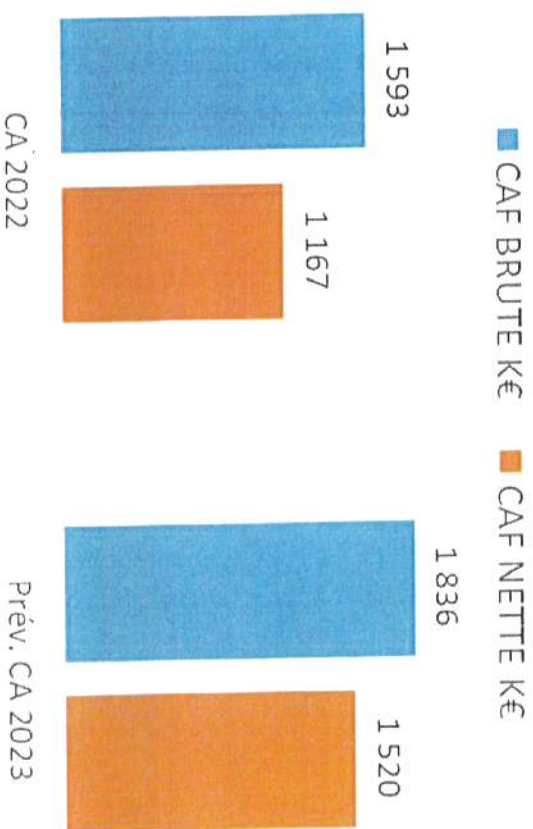
La commune devrait réaliser un résultat de 1 413 K€ en fonctionnement et 1 134 K€ en investissement.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

FONCTIONNEMENT		DEPENSES		RECETTES		RESULTAT	
REALISE 2023		4 193		5 311		1 118	
EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2022				295		295	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		4 193		5 606		1 413	
INVESTISSEMENT		DEPENSES		RECETTES		RESULTAT	
REALISE 2023		2 071		2 393		322	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2022				812		812	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023		2 071		3 205		1 134	
RESTES A REALISER 2023		880		244			

PRÉVISIONNEL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) 2023

- Le prévisionnel de la CAF est exceptionnellement élevé en 2023
- La réalisation des dépenses d'énergie a été bien moins élevée que prévu. L'incertitude était forte au moment du vote du budget
- En recettes, l'augmentation des valeurs locatives des bases d'imposition a été très supérieure aux prévisions



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Les prévisions de **recettes réelles de fonctionnement** sont évaluées avec prudence à presque 5 millions d'euros, elles augmentent de 0,2 millions d'euros par rapport au budget 2023.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont prévues à hauteur de 3,8 millions d'euros, elles évoluent seulement de 2% grâce à une politique de maîtrise des dépenses dans un contexte marqué par une inflation encore soutenue.

LE FONCTIONNEMENT

Regroupe toutes les opérations
nécessaires à la gestion courante
des services de la commune

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

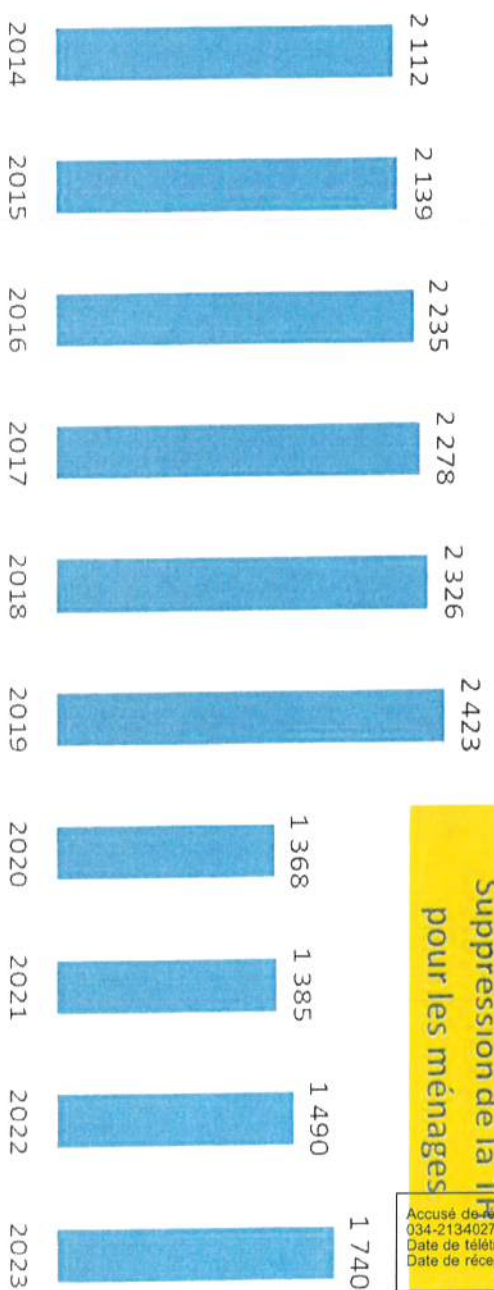
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN K€)

CHAPITRES	PREVISIONS		ECART	Evolution prévisionnelle
	BP+DM 2023	2024		
013 - Atténuations de charges	31	10	-21	Remboursement des Indemnités Journalières évalué avec prudence en BP
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	350	362	12	Les recettes sont stables
73 - Impôts et taxes	498	498	0	Attribution de compensation versée par la CCGPSL
731 - Fiscalité locale	2 953	3 176	223	Prévision d'augmentation des valeurs locatives des bases d'imposition et de la taxe sur la consommation électrique (selon loi de finances)
74 - Dotations, subventions et participations	777	785	8	Stabilité prévisible
75 - Autres produits de gestion courante	162	159	-3	
TOTAL DES RECETTES REELLES	4 771	4 990	219	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre les sections	6	7	1	Travaux en régie
002 - Résultat de fonctionnement reporté	295	200	-95	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 072	5 197	125	

Accusé de réception en préfecture
034-21000002761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

ÉVOLUTION DES PRODUITS DE LA FISCALITÉ DE 2014 À 2023 (EN K€)

A partir de 2020, la fiscalité locale diminue avec la suppression progressive de la taxe d'habitation. L'équivalent de la TH est compensé par l'Etat sur la base de l'année 2020 et reste figé à 1,1 million d'euros.

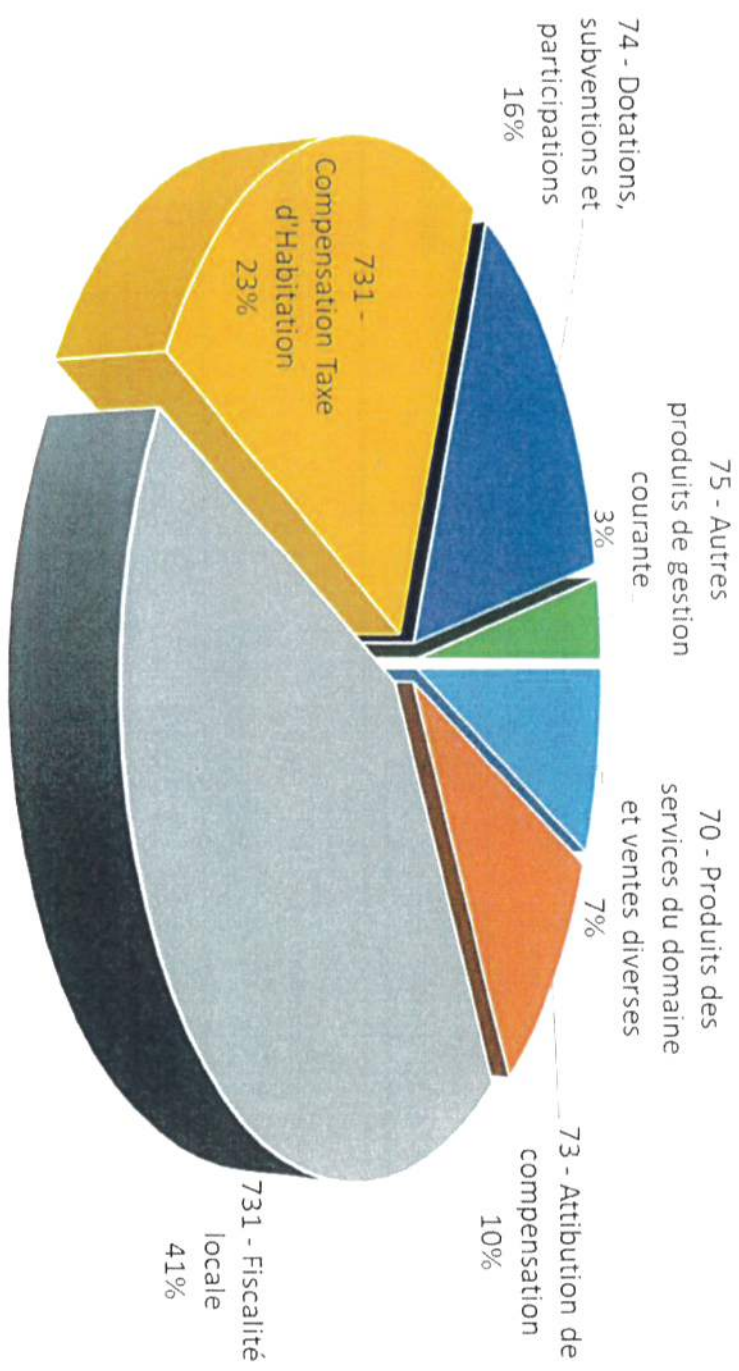


Nous n'avons pas augmenté les taux communaux d'imposition depuis 2001

Période	Taxe Foncier	Taxe Foncier
	Bâti	Non Bâti
2001 - 2024	46,09	106,09

L'augmentation de la taxe foncière correspond à la progression des bases d'imposition déterminée par les services fiscaux

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES



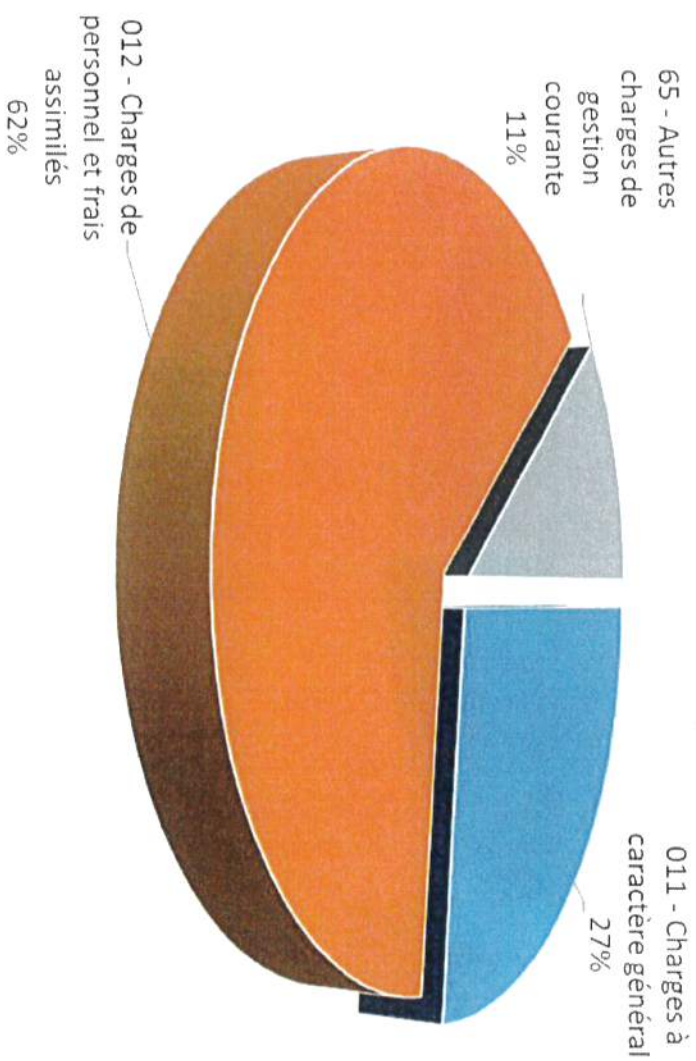
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN K€)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRES	BP+DM PREVISIONS		ECART	Evolution prévisionnelle
	2023	2024		
011 - Charges à caractère général	1 127	1 025	-102	Les dépenses de fluides sont estimées à 1 127 conformément au réel 2023
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 225	2 367	142	Glissement Vieillesse Technicité, augmentation du SMIC, du point d'indice et des cotisations retraite
65 - Autres charges de gestion courante	374	426	52	Hausse de la subvention au CCAS et de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours
66 - Charges financières	21	17	-4	Extinction de 3 emprunts
67 - Charges exceptionnelles	2	1	-1	Titres annulés sur exercices antérieurs
TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 748	3 836	88	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	6	11	5	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	722	700	-22	
TOTAL GENERAL HORS REPORTS DE RESULTAT	4 476	4 547	71	
023 - Virement à la section d'investissement	596	650	54	
TOTAL CUMULE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 072	5 197	125	

Accusé de réception en préfecture
03/13402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

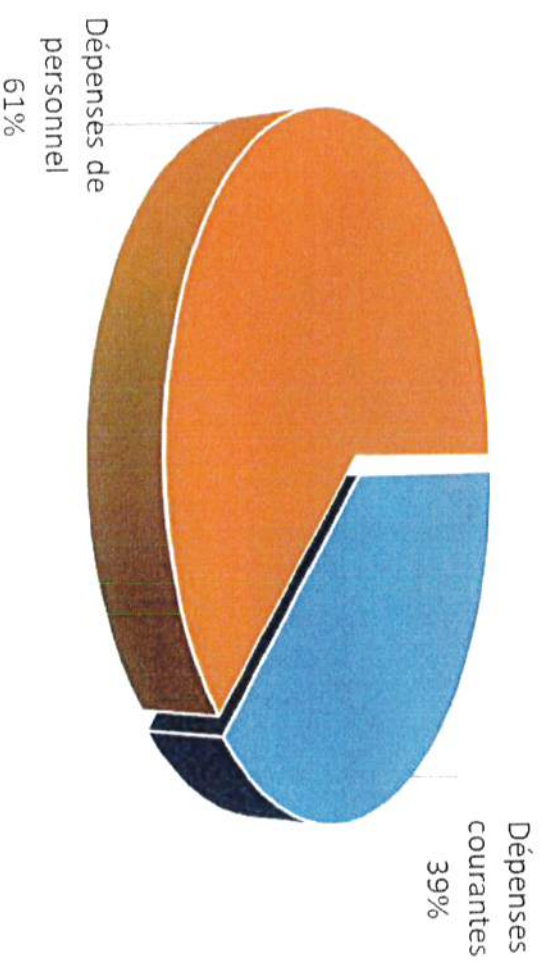
RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Le coût des écoles et de l'accueil des enfants hors temps scolaire est estimé à plus d'1 million d'euros

Ces dépenses se répartissent à hauteur de 61% pour les dépenses de personnel et 39% pour les dépenses courantes qui comprennent notamment l'entretien des bâtiments, les fluides, la maintenance et les contrats de prestations de services dont la fourniture des repas pour les restaurants scolaires.



UNE COMMUNE DYNAMIQUE QUI CRÉE DU LIEN SOCIAL

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



La commune finance et porte des manifestations :

- Fête des sports
- Fête de la nature
- Fête de la musique
- Soirée républicaine du 13 juillet
- Forum des associations
- Village de Noël des enfants

De nombreuses associations nous accompagnent en participant à ces événements.



L'INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2024

NOUVELLES INSCRIPTIONS (en K€)

Opération	Montant
DEPARTEMENT : PISTE CYCLABLE AV. L. CANCEL / RTE DE STE CROIX	80
DEPARTEMENT : CREATION D'UN GYMNASSE (notifications 2022 et 2023)	400
CCGPSL : VIDEOPROTECTION	30
AGENCE DE L'EAU : Solde COUR OASIS	115
DEPARTEMENT : COUR OASIS	40
PARTICIPATION AMENAGEURS LA PIERRE PLANTEE	250
TOTAL	915

RESTES A REALISER 2023 (en K€)

Opération	Montant
AGENCE DE L'EAU : ETUDES COUR OASIS	6
DEPARTEMENT : AGRANDISSEMENT TENNIS CLUB	51
REGION : REHABILITATION CENTRE ANCIEN	83
DEPARTEMENT : VOIRIE CAMI DEL ORMEU	80
REGION : EQUIPEMENT PM	6
DEPARTEMENT : VOIRIE AIRE DE LANCYRE	15
REGION : ETUDES HALLES GOURMANDES	3
TOTAL	244

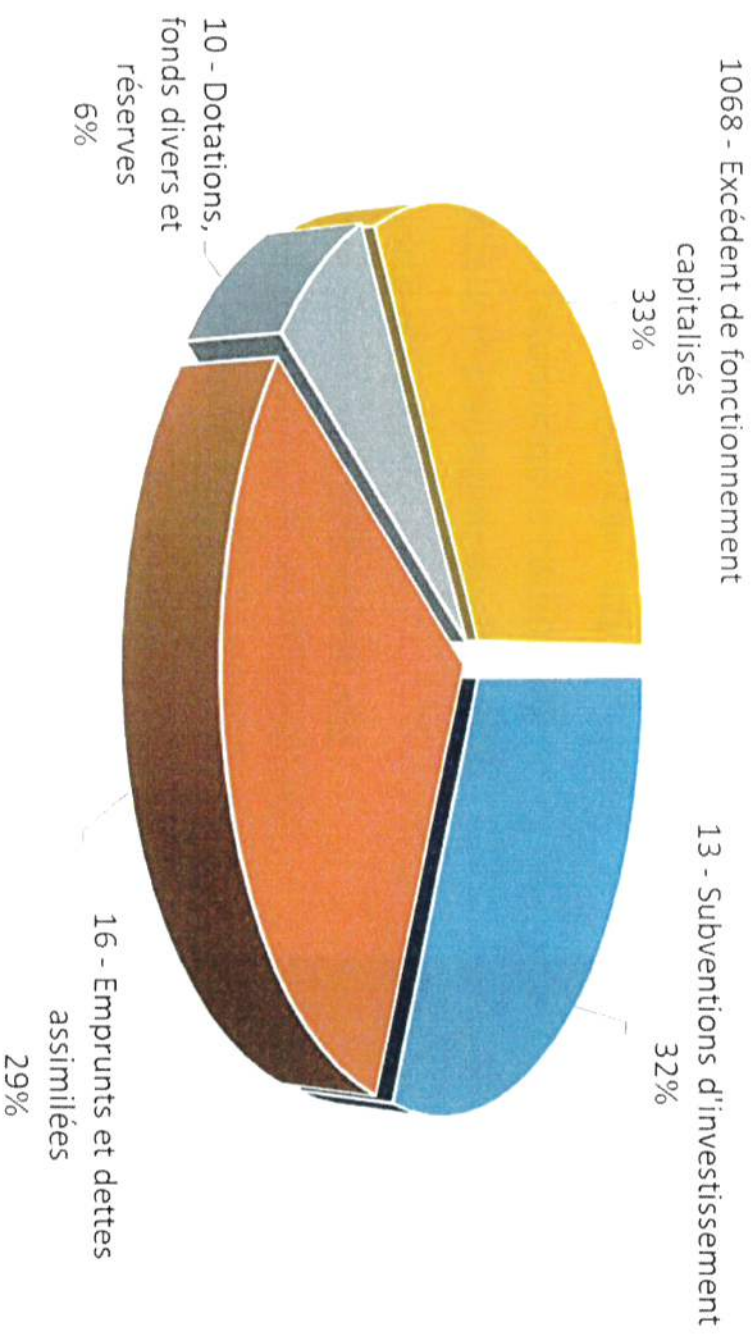
Accusé de réception en préfecture
034-213402761 -20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN K€

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP + DM 2023	RAR 2023	BP 2024	TOTAL BP 2024
CHAPITRES					
13 - Subventions d'investissement		723	244	915	1 159
16 - Emprunts et dettes assimilées				1 048	1 048
165 - Dépôts et cautionnements reçus		8		8	8
10 - Dotations, fonds divers et réserves		265		242	242
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		827		1 212	1 212
Total des recettes réelles d'investissement		1 823	244	3 425	3 669
021 - Virement de la section de fonctionnement		596		650	650
040 - Opérations d'ordres entre les sections		722		700	700
041 - Opérations patrimoniales		33		36	36
Total général		3 174	244	4 811	5 055
001 - Solde d'exécution positif reporté		812		1 135	1 135
Total cumulé		3 986	244	5 946	6 190

Accès de réception en préfecture
084213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Conformément à notre feuille de route, en cette deuxième partie du mandat les **3 projets majeurs** de notre programme **démarrent**.

Ces équipements structurants ont vocation à répondre à des besoins largement exprimés pour les loisirs et la vie quotidienne. Ils s'inscrivent dans une politique de vision à long terme des infrastructures nécessaires à notre territoire.

Tous les projets nouveaux intègrent la **transition énergétique** pour contribuer à réduire le bilan carbone de la commune.

La **sécurité**, préoccupation première des Français, est largement prise en compte dans ce budget.

Le budget d'investissement s'équilibrerait à environ 6,2 M€ avec **des opérations nouvelles pour 5,1 M€**.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

L'INVESTISSEMENT
a vocation à enrichir ou modifier le
patrimoine de la collectivité

Le sport, cause nationale 2024, année des Jeux Olympiques, trouve toute sa place à Saint Mathieu de Trévières avec la construction d'un équipement de niveau régional pour la pratique de sports collectifs et des sports de combat. Cet équipement viendra compléter les infrastructures qui se situent aux Champs Noirs, à Garonne et à la Fontaine Romaine.

Ce gymnase, projet majeur de notre programme dans le domaine sportif, sera construit au cœur du village, à proximité des écoles, pour favoriser la pratique sportive de tous.

Des travaux d'amélioration de l'accueil du public sont également prévus au boulodrome André Mézy ainsi qu'aux Champs Noirs.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

SPORT

Estimation 2024 : 2 503 K€

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT DU GYMNASSE

Cout prévisionnel de l'équipement 2 950 000 € HT	3 540 000 € TTC	800 000	Subvention Département
		280 000	Subvention CCGPSL
		280 000	Subvention Région
		700 000	Emprunt
		600 000	Participation aménageur Le Solan
		480 000	FCTVA
400 000	Autofinancement		

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20240208-2024-01-DE
 Date de télétransmission : 08/02/2024
 Date de réception préfecture : 08/02/2024

DESCRIPTIF DES TRAVAUX DU GYMNASE

Le gymnase sera composé d'une **salle de grand jeu avec tribune pour le public**, de 4 vestiaires pour les joueurs et 2 vestiaires destinés aux arbitres. Cette grande salle de 800 m² sera destinée à la pratique du **hand ball**, du **volley ball**, du **basket ball**, du **futsal**.

Une **salle de combat et d'entraînement** pour le **St Mathieu Fight** équipée de vestiaires indépendants sera aménagée dans le bâtiment.

Le **hall d'accueil** sera **mutualisé avec la future salle de spectacle**.

Un **club house** et des **locaux de rangement** compléteront cet équipement.

Des **toilettes publiques** accessibles de l'extérieur seront également installées pour les manifestations qui se tiennent sur la place du Galion.

Les accès seront réglementés et sécurisés afin d'assurer le bon usage des lieux et la tranquillité des riverains. Un système de **vidéosurveillance** et d'**alarme** sera installé. La fermeture sera automatisée.

Un système de **panneaux photovoltaïques** pour répondre aux **enjeux environnementaux** l'énergie consommée par ce complexe proviendra principalement des **panneaux photovoltaïques** installés en toiture.

PHASAGE DES TRAVAUX DU GYMNASSE

Des travaux préalables ont démarré en 2023 avec l'installation d'un transformateur à l'extérieur. Le réseau de gaz a été supprimé car nous n'utiliserons plus cette énergie fossile.

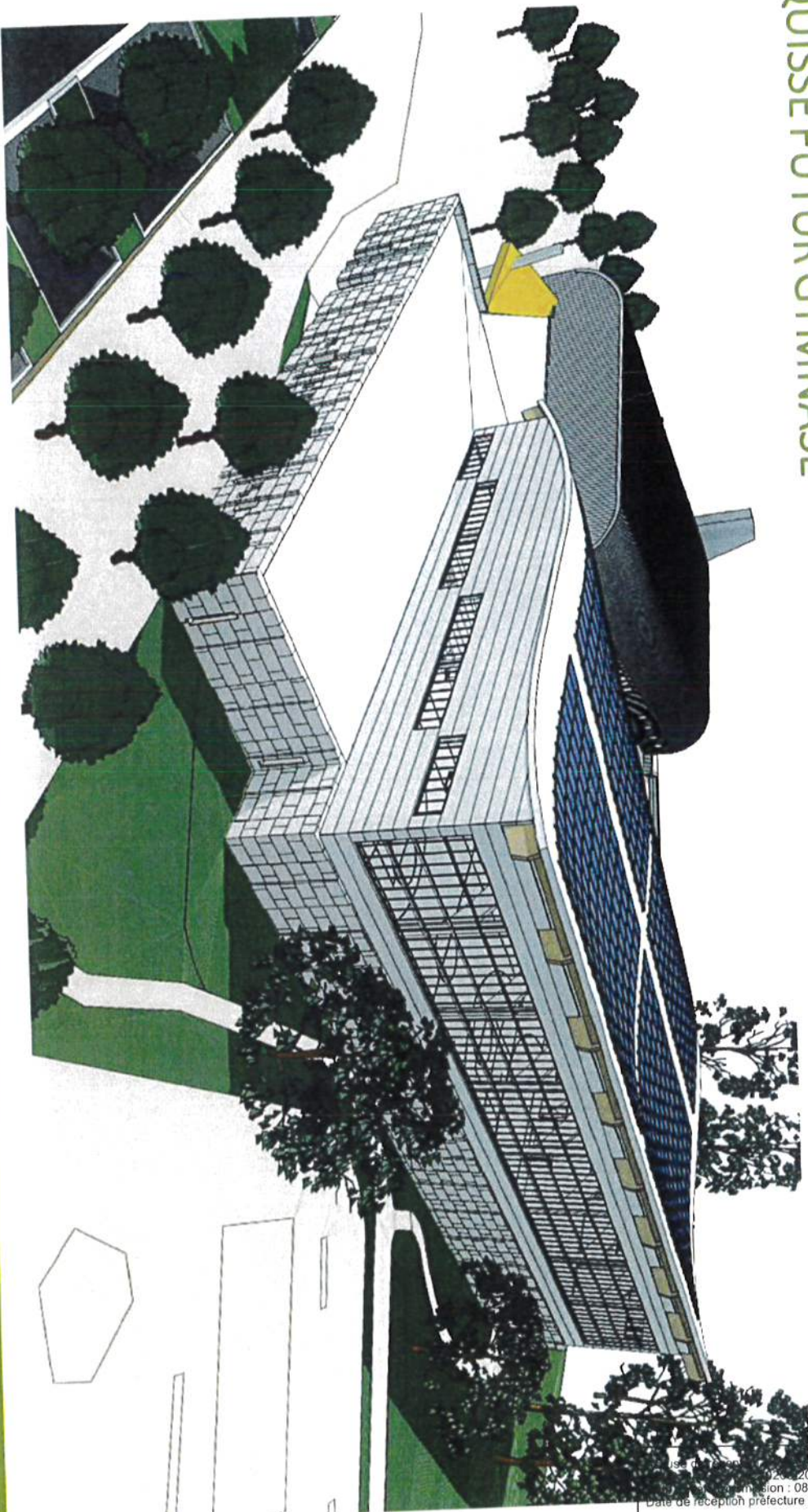
Après obtention du permis de construire la **démolition des bâtiments** de l'ancienne piscine et de l'entrée actuelle du gailion sera réalisée.

La **construction** pourra ensuite démarrer avec une fin prévisible courant 2025.

Lorsque le gymnase sera fonctionnel, le chantier de la salle de spectacle pourra être mis en œuvre.

Les abords et les parkings seront traités après la réalisation de l'ensemble de ces opérations.

ESQUISSE FUTUR GYMNASSE



Esquisse de l'architecture
Date de réception : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

LOCAL ANDRE MEZY : LA BOULE DE MONTFERRAND

Pour sécuriser l'accueil du public lors des concours de pétanque, une grande **terrasse va être aménagée.**

Elle permettra l'installation de tables et de chaises mais aussi d'accueillir les personnes à mobilité réduite dans de bonnes conditions.



VESTIAIRES FOOT CHAMPS NOIRS : ASSMT ET ACA

Des travaux seront réalisés pour rénover et améliorer le **réseau d'eau chaude** pour les douches.

Les Tréviésois ont exprimé leur souhait d'avoir un marché. Pour répondre au plus grand nombre, notamment concernant le jour et les horaires, c'est la création d'une halle couverte qui a été retenue.

Les halles gourmandes visent à répondre à ce besoin comme l'ont confirmé les échanges lors du Forum des associations en septembre 2023.

Installé à l'intérieur, ce marché quotidien permettra à chacun d'y acheter les produits que l'on retrouve dans les marchés traditionnels.

Ce projet s'inscrit dans la politique de dynamisation des commerces de proximité de l'avenue Louis Cancel. Les producteurs et commerçants locaux pourront s'y installer et proposer leurs produits.

Ce lieu sera convivial, il sera possible d'y consommer sur place.

Pour compléter cet équipement, des box de stockage seront aménagés et loués aux étagiers et aux Tréviésois. Là aussi la demande est forte.

Par ailleurs, le projet de parking Bastet répondra au besoin de stationnement près du rond-point des Anciens Combattants, il sera finalisé en 2024. Les travaux restent à programmer à partir de 2025.

ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE
ET COMMERCES
Estimation 2024 : 653 K€

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT DES HALLES

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Coût prévisionnel de l'équipement 1 600 000 € HT	1 920 000 € TTC		Subvention Département
		425 000	Mesures compensatoires agricoles
			Subvention Région
		600 000	Emprunt
		320 000	Participation aménageur Le Solan
		262 000	FCTVA
		313 000	Autofinancement

Des subventions seront sollicitées, par prudence, elles ne sont pas intégrées au plan prévisionnel à ce jour.

PRÉSENTATION DU PROJET DE HALLES GOURMANDES ET DE BOX DE STOCKAGE

- Des halles alimentaires en rez-de-chaussée avec une allée centrale unique permettant d'accueillir de part et d'autre une dizaine d'étals et des locaux de services
- Un espace restauration en rez-de-chaussée ou mezzanine avec terrasse et en relation directe avec les étals
- Des box de rangement/stockage destinés à la location
- Un parking naturel sera aménagé sur le terrain
- Les accès seront réglementés et sécurisés afin d'assurer le bon usage des lieux et la tranquillité des riverains
- L'énergie nécessaire au fonctionnement du bâtiment sera fournie en grande partie par des panneaux photovoltaïques installés en toiture

HALLES GOURMANDES ET BOX DE STOCKAGE : PHASAGE DES TRAVAUX

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

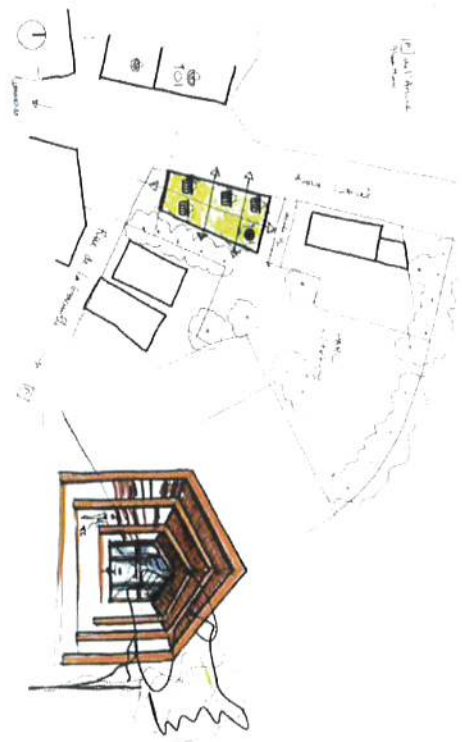
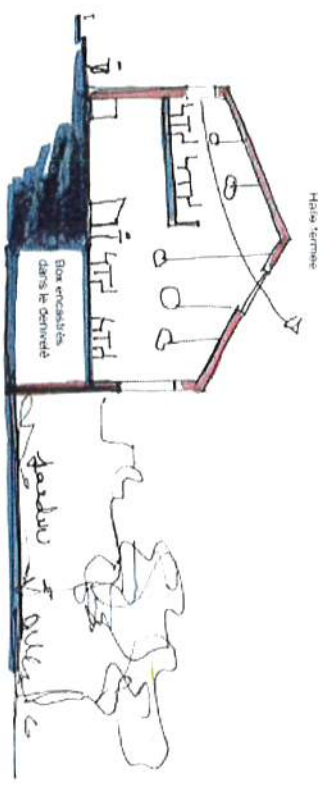
L'équipe de maîtrise d'ouvrage a été sélectionnée en 2023.

En 2024, le projet sera affiné et le permis de construire déposé. Les accès seront étudiés avec soin en lien avec les services du Département.

Les travaux commenceront par la démolition de la bâtisse actuelle dont une partie des matériaux pourra être réutilisée pour le nouveau projet.

En parallèle un cahier des charges sera élaboré pour définir l'accès aux étaliers et aux box, un règlement intérieur sera établi pour chacun d'eux.

ESQUISSE DU PROJET



Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20240208-2024-01-DE
 Date de télétransmission : 08/02/2024
 Date de réception préfecture : 08/02/2024

PROJET DE PARKING BASTET

Pour favoriser le développement de commerces autour du rond-point des Anciens Combattants, un parking sur le terrain récemment acheté par la commune va être aménagé.

En 2024 le projet sera finalisé et validé.

Il est envisagé une vingtaine de places de stationnement, un parking pour accueillir les vélos ainsi qu'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Un revêtement drainant sera privilégié et les pierres de l'ancienne bâtisse seront réutilisées.

Les travaux seront à programmer à partir de 2025.



Schéma de principe - Illustration non contractuelle

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Les questions environnementales sont au cœur de nos projets, elles sont intégrées prioritairement dans les projets nouveaux :

- Gymnase, halles gourmandes, complexe sportif des Champs Noirs : installation de plus de 1 200 m² de panneaux photovoltaïques
- Gymnase et Halles gourmandes : choix des matériaux de construction, réemploi des matériaux de déconstruction, réutilisation des eaux grises...
- Cour de l'école élémentaire : désimperméabilisation et végétalisation pour réduire l'effet des chaleurs estivales

En parallèle, les projets pluriannuels se poursuivent : éclairage public, LPO et parcours faune flore.

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Estimation 2024 : 108 K€
hors grands projets et cour Oasis

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Le plan d'action concerté et préconisé par la LPO sera poursuivi afin de sauvegarder, développer, faire connaître la biodiversité de notre territoire et expliquer les enjeux actuels.

En 2024, d'autres exemples d'abris pour la petite faune et les insectes seront installés sur les Refuges, ainsi que des passages à hérisson.

Le sentier de balade le long du Terrieu sera mis en valeur avec des zones différenciées afin de préserver les bordures du chemin pour que la faune et la flore y soient plus protégées.

Des stop-minous seront installés sur les arbres qui abritent des nichoirs.

Des arbustes à graines et à fruits seront plantés en complément de la végétation existante afin de répondre aux besoins des oiseaux en offrant « le gîte et le couvert ».

Des panneaux explicatifs des diverses actions viendront compléter ceux en cours d'impression, le but étant de sensibiliser le public tout en donnant des exemples d'actions faciles à reproduire.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Accuse de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Poursuite du plan pluriannuel de remplacement des vieux **éclairages publics** énergivores par de la LED.

Les sites retenus sont :

- Le Bragalou
- La rue des Viornes Thym
- La rue des Dryades
- Le plan des Pins
- Le plan du Perdigal
- L'avenue des Cistes



- L'accueil des élèves a toujours été notre priorité. Après un programme pluriannuel conséquent d'agrandissement et de rénovation des bâtiments, ce sont désormais les espaces extérieurs qui vont faire l'objet d'une plus grande attention :
- Adaptation des espaces extérieurs aux chaleurs estivales
 - Renforcement de la sécurité des personnels et des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants sera doté d'un budget pour proposer d'améliorer l'accueil au Mazet ados en concertation avec les jeunes qui fréquentent la structure.

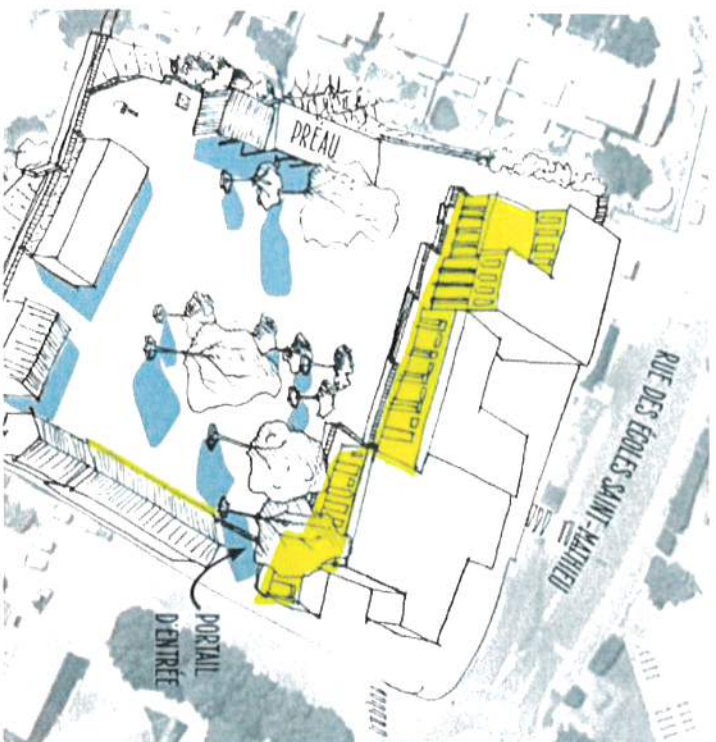
ECOLES ET
JEUNESSE
Estimation 2024 : 529 K€

PLAN DE FINANCEMENT DE LA COUR OASIS

Coût prévisionnel de l'équipement 508 000 € HT	609 000 € TTC	40 000	Subvention Département
		242 000	Subvention de l'Agence de l'eau
		15 000	Etat : France relance
		83 000	FCTVA
		229 000	Autofinancement

Ces montants feront l'objet d'une dernière actualisation après notification des marchés.

COUR OASIS : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



- Démolition du vieux bâtiment et construction d'un nouveau préau dans la cour
- Retrait du goudron sur une partie de la cour au profit d'un sol qui permettra de diminuer l'effet de la chaleur pendant les récréations en été
- Végétalisation pour améliorer le confort d'été près des bâtiments
- Aménagement de la cour en différentes zones et installation de coins calmes (bancs...) et d'espaces plus ludiques (tables de ping-pong...)
- La piste de sécurité routière sera conservée
- Aménagement d'un espace dédié à l'accueil des vélos et des trottinettes

Les travaux se réaliseront durant les vacances d'été et les plantations à l'automne.

PLAN COUR OASIS



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LES ÉCOLES



- Pose de **protections visuelles sur les clôtures**
 - Ecole élémentaire : entrée
 - Ecole maternelle : le long de la rue des écoles
- Création d'une ouverture entre les classes 10 et 11 à Agnès Gelly pour la sécurité en cas de confinement



ÉCOLES : AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



Illustration non contractuelle

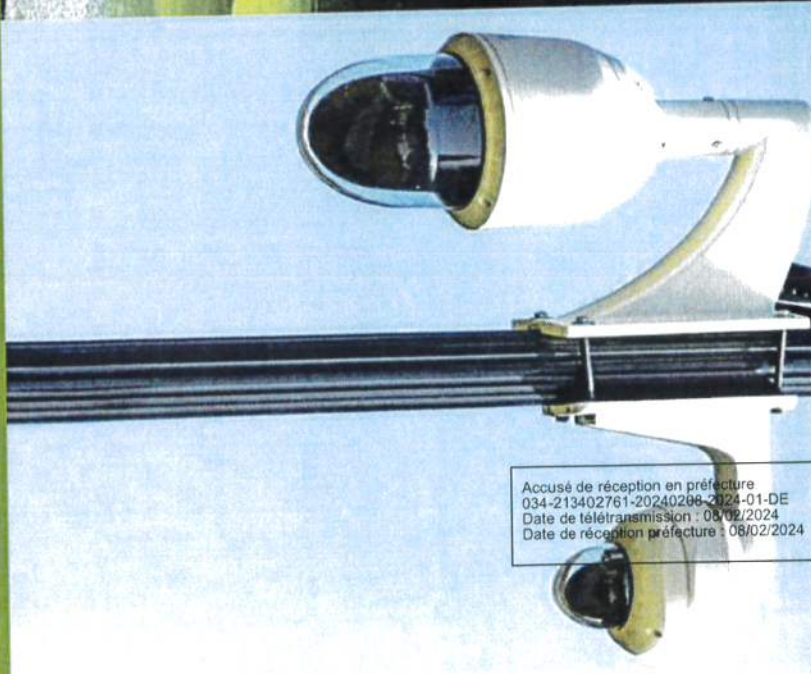
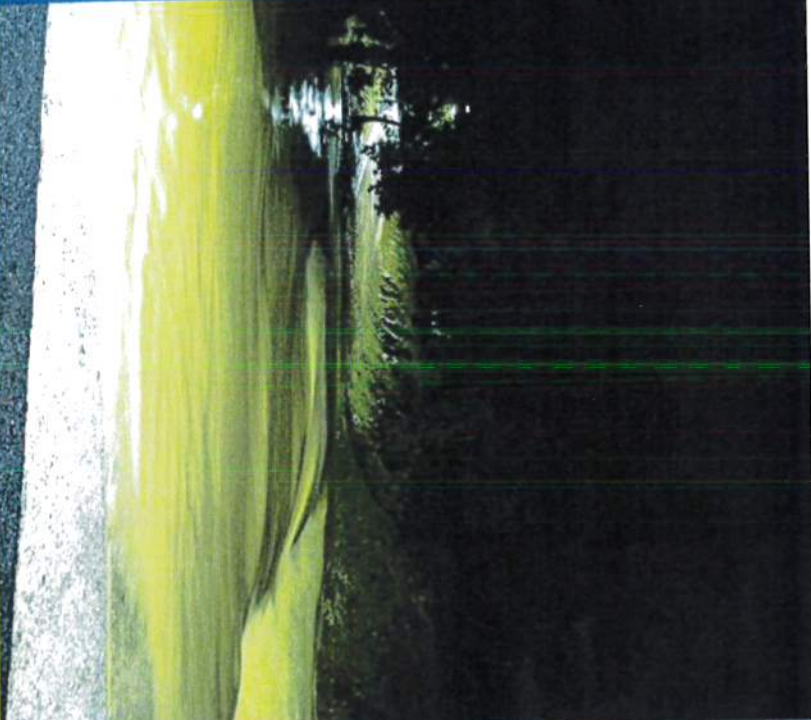
- Pour le confort des enfants, des cloisons séparatives seront posées dans les sanitaires de l'école maternelle qui n'en sont pas encore équipés.
- Des travaux de peinture seront effectués dans les wc verts à Fontanilles.
- Une partie du revêtement de sol du réfectoire de Gelly sera remplacée.
- Un budget est réservé à du matériel pédagogique comme chaque année pour les 2 écoles.

MAZET ADOS : PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



- Un budget est réservé pour que le Conseil Municipal des Enfants travaille en lien avec le Mazet ados pour améliorer l'accueil dans ce lieu : renouvellement de mobilier, jeux, végétalisation...

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



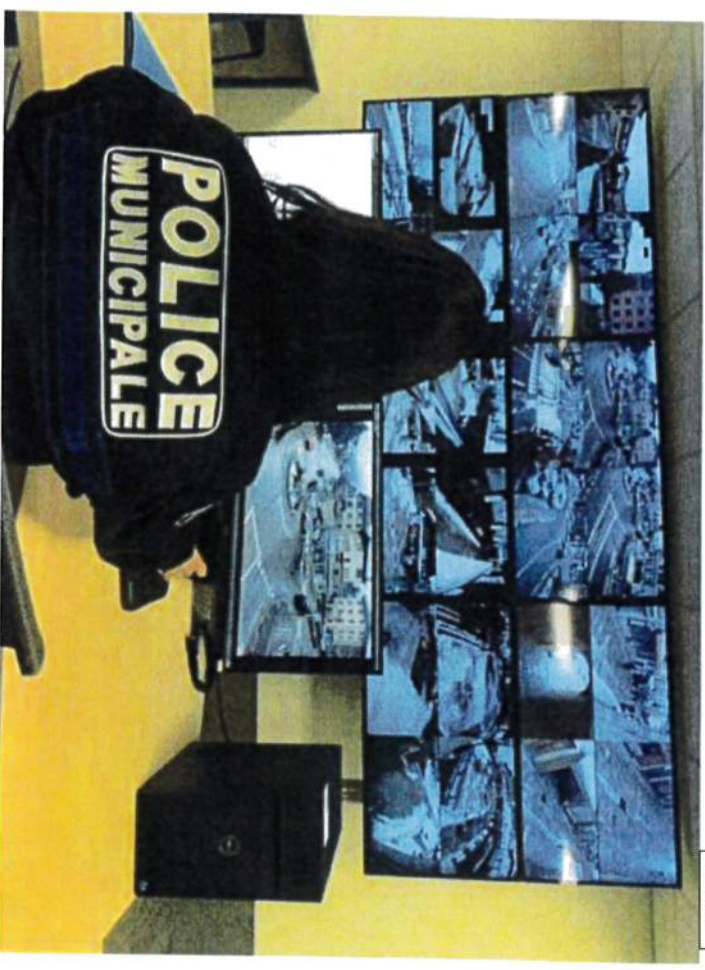
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240206-3824-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

SÉCURITÉ
DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE TOUS
BUDGET 2024 : 364 K€

VIDÉOPROTECTION ET VIDÉOSURVEILLANCE

MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE SUPERVISION URBAINE (plan pluriannuel d'investissement)

- L'objectif principal est de **sécuriser** un certain nombre de lieux publics et fréquentés : établissements scolaires, Champs Noirs, espace Galion, autour des commerces, parcs publics...
 - Ce dispositif vise à **réduire les incivilités** sur l'espace public
 - Le centre sera équipé de caméras spécifiques pour les **crues** et la détection des **incendies**
 - Il permettra à la Gendarmerie Nationale de **faciliter les enquêtes**
- Un marché pluriannuel sera lancé en 2024.



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

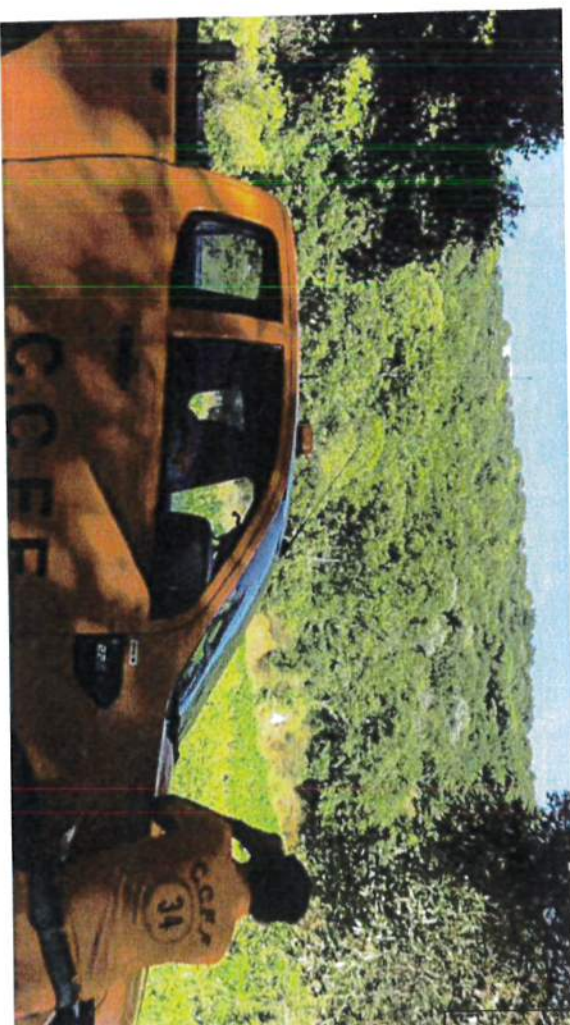
PRÉVENTION ET INCENDIE

CREATION D'UN COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS

L'objectif est d'assurer, pendant la période estivale, une surveillance des massifs forestiers de la commune.

Une équipe de bénévoles sera constituée et équipée d'un véhicule, de matériel spécifique de surveillance, et d'un habillement réglementaire.

Les moyens nécessaires pour assurer les missions au quotidien ont été intégrés au budget de fonctionnement.



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Renouvellement d'équipements de lutte contre l'incendie :

- Remplacement de poteaux incendie
- Remplacement d'extincteurs dans les bâtiments communaux

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET BÂTIMENTS

- Acquisition de **radars pédagogiques mobiles**
- **Signalisation horizontale** (marquage au sol) pour sécuriser les déplacements piétons et vélos
- **Signalisation verticale** : acquisition et installation de panneaux



EQUIPEMENTS PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Dans le cadre de la politique de prévention, il est essentiel d'équiper la commune de matériels spécifiques :

- Barrières pour interdire l'accès des gués submersibles rue du Vieux Pont et Ancien chemin de Valflaunès
- Matériel de communication en cas de rupture de réseau
- Habillement de sécurité

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Une commune se doit d'**investir dans du foncier** pour préparer **l'avenir**. En 2024, des acquisitions de terrains sont prévues pour de futurs équipements publics ou de sécurité.

Investir dans la transition écologique c'est aussi donner les moyens à nos concitoyens de **réduire** leur **empreinte carbone** en se déplaçant à pied ou à vélo en toute sécurité.

AMÉNAGEMENT
S URBAINS ET
PAYSAGERS
VALORISATION
DU PATRIMOINE
ESTIMATION 2024 : 793 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

QUARTIER POUROLS TERRIEU

Avenue Louis Cancel/Route de Sainte Croix
de Quintillargues

- Création d'une piste cyclable qui relie l'avenue Louis Cancel à partir du lotissement du Bragalou jusqu'au pont du Clarensac en direction de la Fontaine Romaine



préfecture
208-2024-01-DE
en : 08/02/2024
cture : 08/02/2024

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Installation de bancs :

- le long du Terrieu pour les pauses des marcheurs
- dans le jardin de la Médiathèque pour lire à l'extérieur
- dans le village pour inciter au déplacement piéton lorsque l'on va faire ses courses ou accompagner ses petits enfants...

Installation de poubelles de tri



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Budget réservé

- Un budget est dédié aux investissements qui résulteraient des besoins exprimés lors des échanges en réunions de quartiers



Accusé de réception en préfecture
34-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

ACQUISITION DE FONCIER



- Acquisition de foncier pour un futur agrandissement du cimetière de Saint Mathieu
- Acquisition de foncier à l'entrée Sud du village pour un futur aménagement de sécurité en entrée de ville



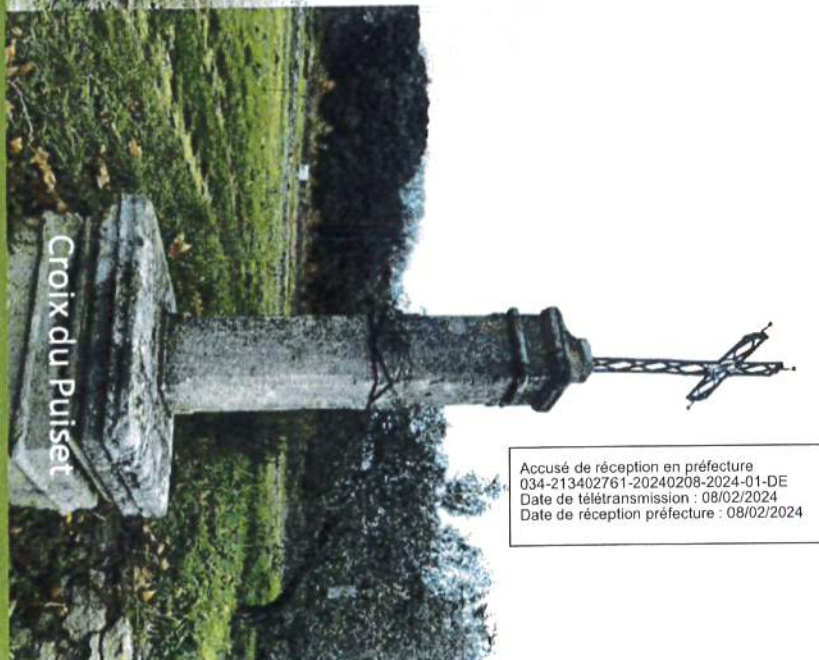
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



Croix de la rue des Ecoles



Croix du Grand-Claus



Croix du Puiset

VALORISATION DU PATRIMOINE

3 CROIX DE CHEMIN SERONT RÉHABILITÉES

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

La culture est une compétence communale.

Pour développer l'offre culturelle à Saint Mathieu de Trévières, éviter les déplacements, favoriser l'accès à la culture pour tous, nous démarrons en 2024 le **projet de salle de spectacle**.

Par ailleurs, les équipements existants continuent à faire l'objet d'un **programme de rénovation pluriannuel**.

CULTURE

Estimation 2024 : 69 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

SALLE DE SPECTACLE

- Fin 2023 l'étude de faisabilité a été engagée pour un rendu au 1er semestre 2024.
- A la suite de cette étude, le **marché de maîtrise d'oeuvre sera lancé** pour choisir le cabinet d'architecte qui nous accompagnera sur ce projet.
- Des subventions seront sollicitées.
- Un permis sera déposé.
- Cette **salle de rayonnement intercommunal de 300 places** sera aménagée en Centre village dans les locaux du Galion. L'entrée sera mutualisée avec le nouveau gymnase.
- Les travaux permettront la rénovation énergétique de ce bâtiment vieux de plus de 50 ans.

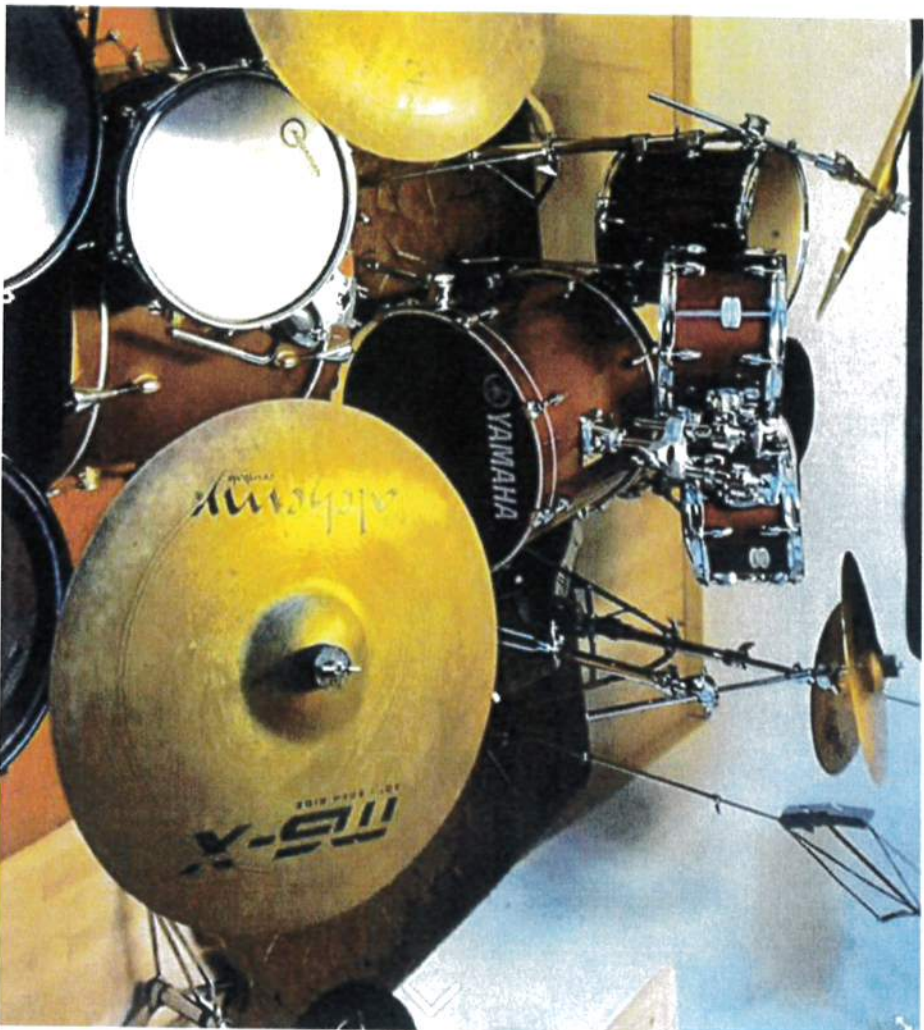


Reception en préfecture
2024-01-26 11:26:11-20240208-2024-01-DE
Transmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

ECOLE DE MUSIQUE

Rénovation de la salle de batterie

Après la réfection de la toiture en 2023, des travaux de rénovation et d'isolation thermique et phonique de cette salle seront réalisés en 2024.



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

Création d'un site intranet à destination du personnel communal

Renouvellement de postes informatiques

Matériel services techniques

- Acquisition de matériel et outillage divers

ÉQUIPEMENTS
TECHNIQUES
MUNICIPAUX
ET
AMÉNAGEMENTS
BÂTIMENTS

Estimation 2024 : 49 K€

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

ESTIMATION DES RESTES À RÉALISER EN K€

	OPERATIONS	MONTANTS
Activité économique, commerces		142
Aménagements urbains et paysagers		455
Culture		3
Ecoles / Jeunesse		3
Environnement et transition écologique		21
Equipements techniques municipaux		7
Parc privé de la ville		3
Révision du PLU		18
Sport et activités de pleine nature		228
TOTAL		880

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN K€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
CHAPITRES	BP + DM 2023		Restes à Réaliser 2023		BP 2024	TOTAL BP 24
20 - Immobilisations incorporelles		386		252	122	374
204 - Subventions d'équipement versées		141				
21 - Immobilisations corporelles		2 187		483	1 924	2 407
23 - Immobilisations en cours		884		145	3 022	3 167
1641 - Emprunts et dettes assimilées (rembst)		348			191	191
165 - Dépôts et cautionnements reçus		1			8	8
Total des dépenses réelles d'investissement		3 947		880	5 267	6 147
040 - Opérations d'ordres entre sections		6			7	7
041 - Opérations patrimoniales		33			36	36
Total cumulé		3 986		880	5 310	6 190

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20240208-2024-01-DE
 Date de télétransmission : 08/02/2024
 Date de réception préfecture : 08/02/2024

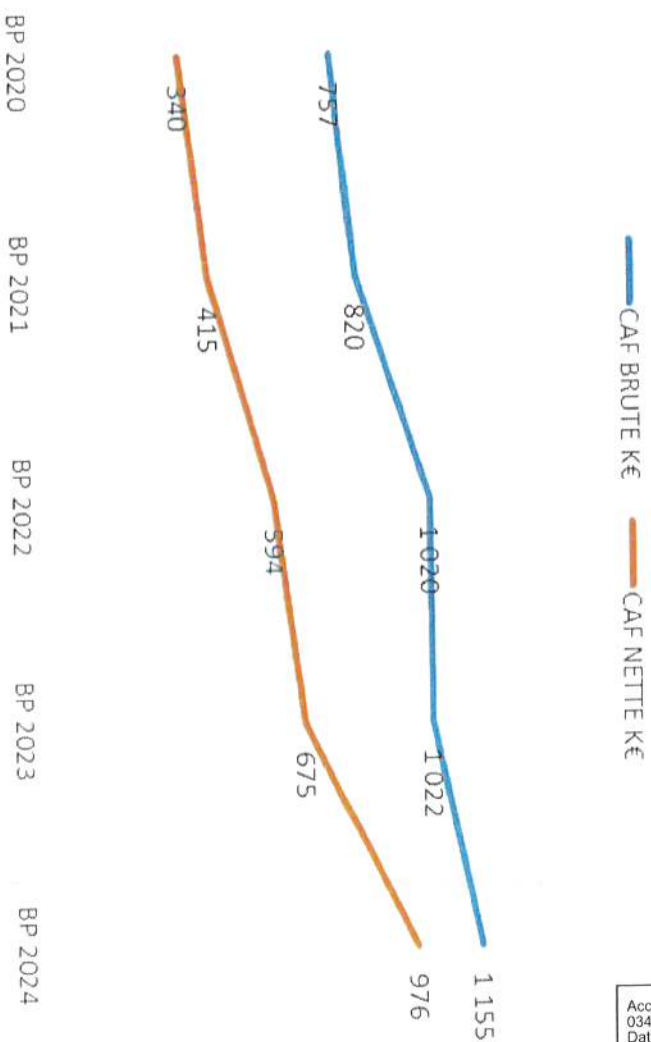


LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE 2024

La capacité d'autofinancement brute est supérieure au BP 2023 grâce à la hausse des recettes réelles de fonctionnement. L'arrivée à échéance de 3 emprunts explique l'amélioration de la capacité d'autofinancement nette.



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024



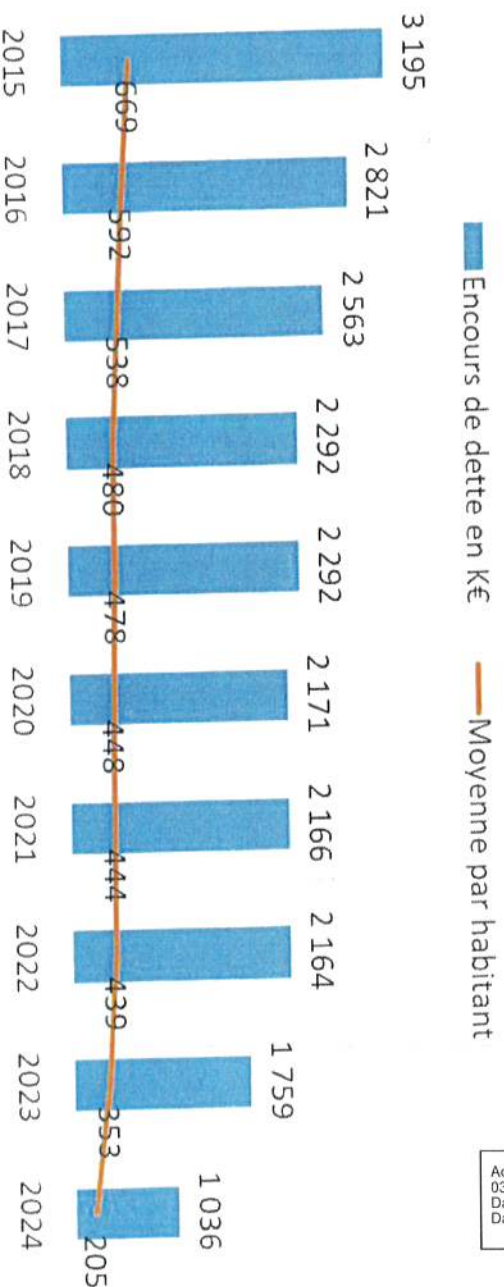
LA DETTE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT

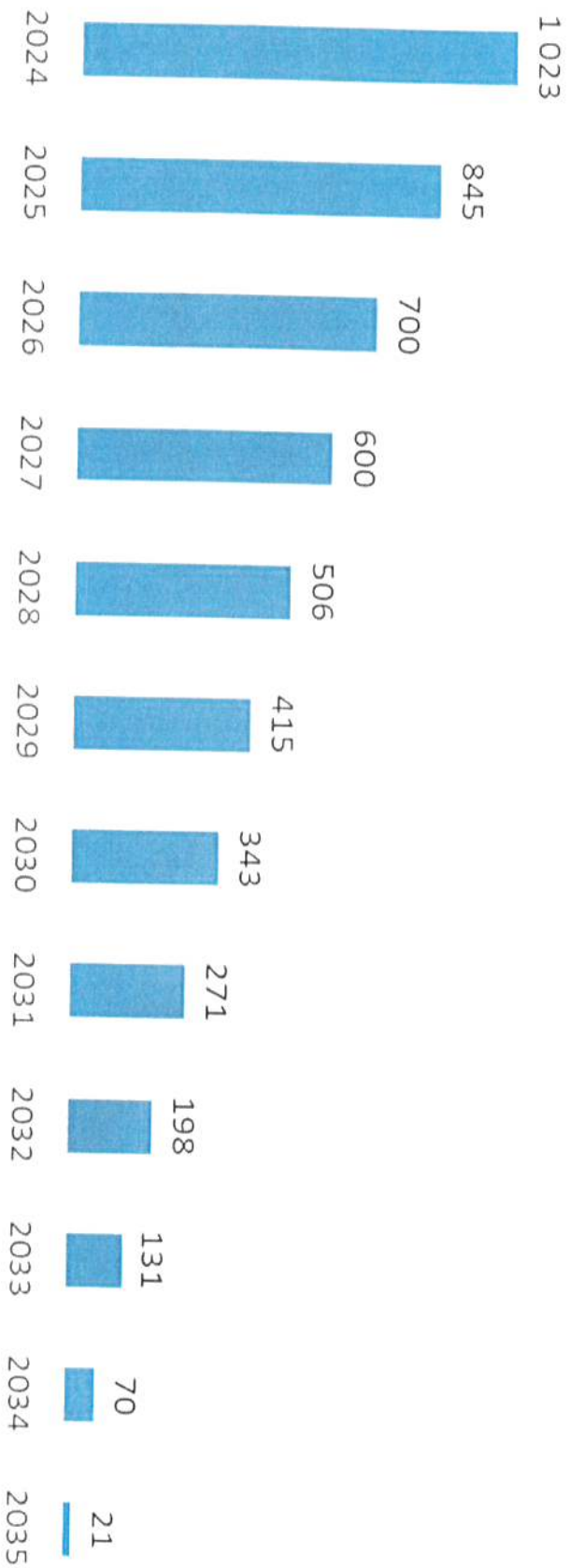
Désendetttement

Grâce à la gestion vigilante du niveau d'endettement, la commune a des marges de manoeuvre importantes pour les grands projets à venir. L'emprunt 2024 est inclus dans les prévisions ci-contre.



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

EXTINCTION DE LA DETTE EN K€ (hors emprunt 2024)



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20240208-2024-01-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

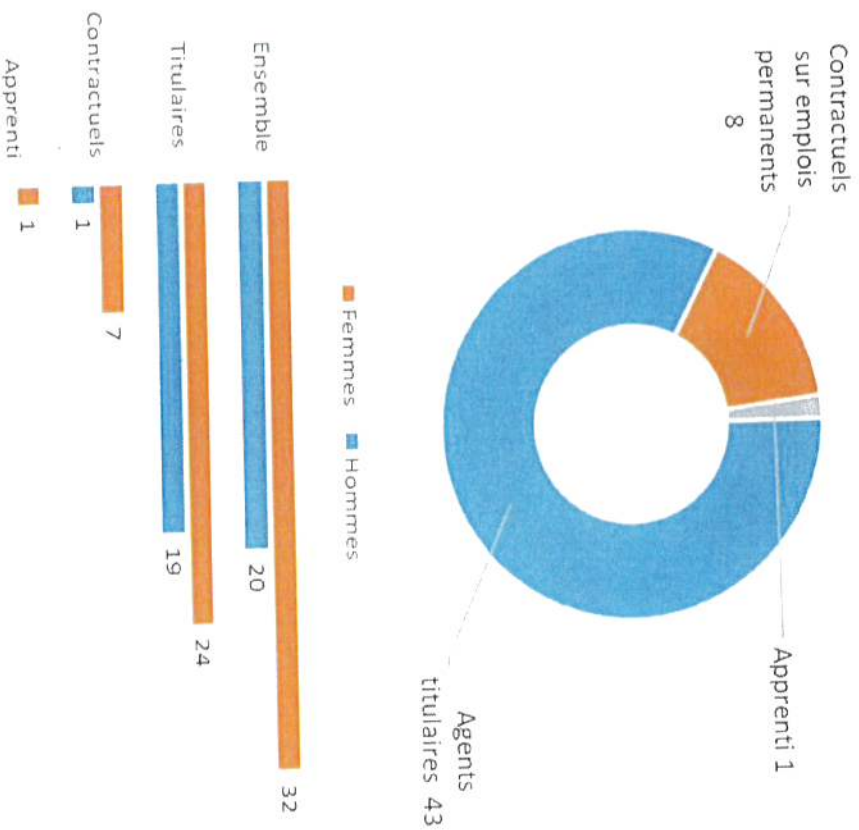
EFFECTIFS EN ACTIVITE* AU 01/01/2024

La commune compte 52 agents :

- 43 titulaires
- 8 contractuels sur emplois permanents
- 1 apprentie

*Hors poste vacant et disponibilité

La commune emploie 32 femmes sur 52 agents (62%).





CONCLUSION

Ce rapport prend en compte les estimations du résultat 2023 qui seront affinées après clôture de l'exercice comptable.

Les orientations budgétaires 2024 en fonctionnement restent prudentes en dépenses et en recettes. Le plan de sobriété énergétique reste d'actualité, il sera renforcé par des investissements qui visent à réduire la consommation.

Les orientations budgétaires en investissement intègrent 3 priorités : la réalisation des équipements majeurs et structurants pour la commune, les écoles et la sécurité. Notre politique de désendettement menée depuis 15 ans permet aujourd'hui de contracter des emprunts pour financer des projets d'envergure, sans compromettre l'avenir.

Un seul chiffre à retenir : 11 millions d'euros de budget pour vous offrir le service public que vous méritez.